

Informations Municipales

Conseil municipal du 30 juin 2009 : Développement urbain

Après le compte rendu des actes, [les orientations du PROJET de Schéma de Cohérence territoriale](#) sont présentées. Le SCOT est un document qui définit l'aménagement du territoire des 20 à 30 à venir. Il servira de base aux futurs PLU qui devront strictement s'y conformer. Le Conseil approuve les objectifs généraux du projet : dynamisme, équilibre et solidarité, mais **s'oppose aux prescriptions** qui pourraient avoir des conséquences néfastes pour Solaize.

1/ Solaize au cœur du développement économique et du PPRT : la Vallée de la Chimie est inscrite comme pôle d'excellence chimie-environnement, ce que le Conseil approuve. En revanche, il s'interroge et demande des précisions sur ses conséquences :

- L'intermodalité intensifiera le transport autour du Sibelin. Quelle organisation permettra t elle d'éviter les conflits entre : transport lié à l'activité chimique, aux trains de voyageurs, aux trains en transit, aux poids lourds, à la saturation et dangerosité de l'autoroute.
- L'augmentation des risques technologiques et zones d'exposition aux nuisances sonores.

2/ Polarité urbaine, commerciale et transports en commun : Le projet de SCOT inscrit notre développement urbain dans un secteur allant de St Pierre de Chandieu à St Symphorien d'Ozon, entre les pôles de Vénissieux et Givors. Toutefois, le Conseil ne comprend pas pourquoi notre commune en est exclue – au même titre que Feyzin - alors même que dans la réalité, Solaize contribue fortement à la polarité de ce secteur.

3/ la sanctuarisation de Solaize : Certes, la commune a une tradition agricole et une relation à l'environnement fortes que le Conseil entend préserver. Mais Solaize est aussi traversée par l'autoroute la plus fréquentée de France, abrite des centres de recherche de niveau mondial et une gare de triage internationale. Alors, pourquoi faire de la commune, un sanctuaire ? Aucun développement urbain favorable à l'habitat n'est envisagé pour Solaize.

4 / Une limitation des futurs territoires de Solaize impossible à accepter : Le Conseil constate que la réduction des zones urbanisables à leur plus simple expression et occulte certains quartiers (St Annin, Famina). Il s'oppose à cette sanctuarisation décidée sans concertation, ainsi qu'à l'éviction volontaire ou fortuite de Solaize, des polarités urbaines.

En conséquence, le Conseil demande que les points suivants soient pris en compte :

- Réintégrer Solaize à la polarité urbaine à laquelle elle appartient.
- Identifier, par un audit, les nuisances sonores ainsi que les moyens d'y remédier
- Préciser comment organiser la tri-modalité sans aggraver les dangers (sortie A7 à Solaize).
- Desserrer de façon mesurée l'étau des zones naturelles et agricoles autour de Solaize.
- Redessiner des contours cohérents et raisonnés des zones d'urbanisation future
- Redessiner la coupure verte au sud, trop proche des habitations

Puis le Conseil se prononce sur [la procédure de modification n°6 du PLU](#) soumise à enquête publique jusqu'au 6 juillet 2009. Un registre des observations est à disposition. Il s'agit d'une modification qui propose de prendre acte de la réduction des zones à risques. Le Conseil l'approuve et redemande la suppression partielle de l'ERV n°32.

Le Conseil approuve les précisions du [règlement intérieur du Restaurant scolaire](#) relatives aux conditions d'admission et problèmes d'allergies, intolérances et sensibilités alimentaires des enfants. Et enfin, le Conseil reprend les écritures d'[affectation des résultats](#) de l'exercice 2008, dont les résultats ont été contractés à tort. Ces nouvelles écritures n'emportent pas de modification quant à l'équilibre du Budget. En clôture de l'Ordre du jour, le Conseil procède au tirage au sort des personnes appelées à constituer les [jurés d'assises](#) pour l'année 2010.

Commission cadre de vie

Fête du 14 juillet 2009 : ambiance familiale et bon enfant !

La commission cadre de vie organise le feu d'artifices, le lundi 13 juillet.
Un verre de l'amitié sera offert par la municipalité sur le Parking de la salle polyvalente vers 22h00 : Open Bar sans alcool et gratuit !

Le tir des feux d'artifices aura lieu à partir de 22h30 aux alentours du stade.

Commission Sports et associations

Forum des associations et des services au Public le 6 septembre 2009

Rendez-vous de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 à la Salle polyvalente pour un Forum encore plus dynamique, avec plus de services, plus de démonstrations des associations locales et de talents solaizards.

Commission Culture et médiathèque

La médiathèque municipale vous informe de ses horaires d'été :

Juillet : ouverture aux horaires habituels.

Août : fermeture annuelle du 4 au 22 août 2009

La médiathèque ré-ouvrira ses portes le mardi 25 août à 16h

Informations des Associations

Les Classes en 9 vous donnent rendez-vous !

L'ensemble des classards en 9 tient à remercier les Solaizards leur accueil et leur générosité qui leur a été réservé lors de la vente de muguet du 1er mai, la fête de la musique et la vente du pâté de la vogue du 28 juin.

En effet, cela nous permet de préparer notre journée qui aura lieu le 12 septembre prochain.

En attendant cette journée, nous vous invitons à venir nombreux aux prochaines réunions qui auront lieu à la salle de la Verchère des 20h30 aux dates suivantes :

- 9 juillet
- 1er septembre
- 8 septembre
- 10 septembre

Informations des particuliers

A louer quartier les Eparviers dans maison village T4 duplex 68 m² très bon état avec garage et cave, chauffage individuel au gaz - Prix : 810 + 10€ de charges / mois - Libre 1er septembre 09, pas de frais de régie - Tél : 06 85 83 75 68

A louer face aux écoles - Maison individuelle F4, 120 m² sur 2 niveaux, état neuf, cour fermée. Libre de suite. Tél. : 06.18.27.10.08

Vends séchoir parapluie, 2 mètres par 2 mètres, neuf - tél : 04 78 02 83 17

Trouvé Route du Pilon casquette "Delalande", renseignements au service accueil de la mairie.

Trouvé sur la place de Solaize, étui + lunettes de soleil adaptées à la vue.

Se renseigner à l'accueil de la mairie.